

N°73/SP/18	<b>DECISION D'OUVERTURE DU CONCOURS DE RECRUTEMENT 2018</b>	Le 06/12/2018
------------	-------------------------------------------------------------	---------------

## LE DIRECTEUR DE L'INSTITUT PASTEUR DU MAROC

Vu le Décret royal n° 176-66 du 14 Rabia I 1387 (23 Juin 1967) relatif au Centre des sérums et Vaccins tel qu'il a été complété notamment par le décret Royal n° 687-67 du 26 Chaâbane 1387 (29 Novembre 1967) portant approbation de la convention passée entre le Gouvernement Marocain et l'institut Pasteur de Paris, concernant l'institut Pasteur du Maroc;

Vu le Dahir n° 1-58-008 en date du 24 février 1958 portant statut général de la Fonction Publique tel qu'il a été modifié ou complété ;

Vu le décret royal n°401-67 du 13 rabia I 1387 du (22-6-1967) portant règlement général des concours et examens pour l'accès aux grades et emplois des administrations publiques;

Vu le décret 2,11,621 28 di hijja 1432 (25-11-2011) fixant les conditions et les modalités de l'organisation des concours de recrutement aux emplois publiques.

Vu le Statut de l'Institut Pasteur du Maroc.

### DECIDE

L'Institut Pasteur du Maroc à Casablanca organise à son siège un concours de recrutement pour l'accès au poste :

#### 1. Un Ingénieur d'état premier grade

Conditions de participation au concours :

- Nationalité marocaine
- Age : inférieur à 45 ans.
- Titulaire d'un diplôme d'ingénieur d'état spécialité (génie civil) , délivré par les écoles publiques nationaux des ingénieurs ou d'un diplôme reconnu équivalent selon la réglementation en vigueur
- Expérience souhaitable : 2ans
- Dernier délai de dépôt des dossiers de candidature : 24/12/ 2018
- Date des épreuves écrites : 29/12/2018
- Nombre de postes :1

-Le concours ci-dessus comporte deux épreuves : écrite et orale.

La liste des candidats retenus pour passer les épreuves écrites ainsi que celle des candidats admissibles à l'épreuve orale et celle définitive seront publiées sur les deux sites :

[www.emploi-public.ma](http://www.emploi-public.ma) et [www.pasteur.ma](http://www.pasteur.ma) .

-Les épreuves orales auront lieu après la proclamation des résultats des épreuves écrites pour les candidats ayant obtenu une moyenne réglementaire.

-salaire attendu : selon l'émolument de la fonction publique.

Le dossier de candidature doit être constitué des pièces suivantes :

- Demande motivée de participation au concours
- Photocopie de la carte d'identité nationale certifiée conforme à l'original.
- Photocopie du diplôme conforme à l'original, et le cas échéant, photocopie de l'équivalence du diplôme conforme à l'original.
- Curriculum vitae
- Pour les candidats fonctionnaires les demandes de participation au concours doivent avoir un avis favorable de leur administration d'origine

Les dossiers de candidature doivent être :

Adressés par voie recommandée à l'adresse suivante :

Institut Pasteur du Maroc 1 , Place Louis Pasteur Casablanca 20360 Boite Postale 120.

Ou Déposés directement au Bureau d'Ordre de l'Institut Pasteur du Maroc, 1 Place Louis Pasteur Casablanca